RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 072BD12B-3283-4EDB-8278-24A20D4A1E17

AUDIT & PERSPECTIVES
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 €
Siège social : 1 rue Royale 126 BUREAUX DE LA COLLINE 92210 SAINT CLOUD
499 982 726 RCS Nanterre

(ci-après la « **Société** »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 10 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix juillet,

Les soussignés :

1. Monsieur Matthieu Legrain, titulaire de 500 actions ordinaires ;
2. Monsieur Olivier Montalant, titulaire de 500 actions ordinaires ;

seuls associés de la Société, détenant ensemble la totalité des 1.000 actions ordinaires composant le capital social de la Société, et détenant ainsi l'intégralité du capital et des droits de vote de la Société (les « **Associés** »),

I- Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- La lettre de démission de Monsieur Olivier Montalant de ses fonctions de Président de la Société, en date de ce jour ;
- La lettre de démission de Monsieur Matthieu Legrain de ses fonctions de Directeur Général de la Société, en date de ce jour ;
- Les statuts de la Société (les « **Statuts** ») ;
- Le projet de statuts refondus de la Société figurant en **Annexe 1** des présentes décisions (les « **Statuts Refondus** »).

II- Ont pris par acte sous seing privé, les décisions unanimes (les « Décisions ») relatives à l'ordre du jour ci-après :

1. Constatation de la démission de Monsieur Olivier Montalant de ses fonctions de Président de la Société et désignation de la société Lapiaz Invest en remplacement ;
2. Constatation de la démission de Monsieur Matthieu Legrain de ses fonctions de Directeur Général de la Société et désignation de la société MF AUDIT ET CONSEIL en remplacement ;
3. Adoption des Statuts Refondus de la Société ;
4. Pouvoir en vue des formalités.

Docusign Envelope ID: 072BD12B-3283-4EDB-8278-24A20D4A1E17

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Olivier Montalant de ses fonctions de Président de la Société et désignation de la société Lapiaz Invest en remplacement)

Les Associés,

connaissance prise de la lettre de démission adressée par Monsieur Olivier Montalant en date de ce jour, aux termes de laquelle ce dernier a indiqué démissionner de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour,

constatent la démission de Monsieur Olivier Montalant de ses fonctions de Président de la Société à compter de ce jour ;

décident, en tant que de besoin, de dispenser Monsieur Olivier Montalant de tout préavis ;

décident de désigner la société Lapiaz Invest, société à responsabilité limitée au capital de 100 euros dont le siège social est situé [redacted] et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 988 034 757, représentée par Monsieur Matthieu Legrain, dûment habilité (« **Lapiaz Invest** »), en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée à compter de ce jour ;

décident que Lapiaz Invest représentera la Société à l'égard des tiers et sera, à ce titre, investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs que la loi, les statuts, et la convention de mandat conclue en date de ce jour entre la Société et Lapiaz Invest (la « **Convention de Mandat** »), attribuent expressément aux Associés ;

décident que Lapiaz Invest percevra une rémunération conformément à ce qui est stipulé au sein de la Convention de Mandat ;

décident que les frais supportés par Lapiaz Invest dans le cadre de l'exercice de son mandat de Président de la Société lui seront remboursés conformément à ce qui est prévu au sein de la Convention de Mandat ;

prennent acte que Lapiaz Invest a d'ores et déjà déclaré accepter sa fonction de Président de la Société et n'être frappé d'aucune incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

DEUXIEME DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Matthieu Legrain de ses fonctions de Directeur Général de la Société et désignation de la société MF AUDIT ET CONSEIL en remplacement)

Les Associés,

connaissance prise de la lettre de démission adressée par Monsieur Matthieu Legrain en date de ce jour, aux termes de laquelle ce dernier a indiqué démissionner de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour,

constatent la démission de Monsieur Matthieu Legrain de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour ;

Docusign Envelope ID: 072BD12B-3283-4EDB-8278-24A20D4A1E17

décident, en tant que de besoin, de dispenser Monsieur Matthieu Legrain de tout préavis ;

décident de désigner la société MF AUDIT ET CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 100 euros dont le siège social est situé 1 rue Royale, 126 BUREAUX DE LA COLLINE - 92210 Saint-Cloud et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 988 036 455, représentée par Monsieur Olivier Montalant, dûment habilité (« **MF AUDIT ET CONSEIL** »), en qualité de Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée à compter de ce jour ;

décident que MF AUDIT ET CONSEIL représentera la Société à l'égard des tiers et sera, à ce titre, investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, et sous réserve des pouvoirs que la loi, les statuts, et la convention de mandat conclue en date de ce jour entre la Société et MF AUDIT ET CONSEIL (la « **Convention de Mandat** »), attribuent expressément aux associés de la Société ;

décident que MF AUDIT ET CONSEIL percevra une rémunération conformément à ce qui est stipulé au sein de la Convention de Mandat ;

décident que les frais supportés par MF AUDIT ET CONSEIL dans le cadre de l'exercice de son mandat de Directeur Général de la Société lui seront remboursés conformément à ce qui est prévu au sein de la Convention de Mandat ;

prennent acte que MF AUDIT ET CONSEIL a d'ores et déjà déclaré accepter sa fonction de Directeur Général de la Société et n'être frappé d'aucune incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION
(Adoption des Statuts Refondus de la Société)

Les Associés, après avoir pris connaissance du projet de Statuts Refondus figurant en **Annexe 1**,

adoptent à l'unanimité, article par article, puis dans leur ensemble, les Statuts refondus de la Société, tels qu'ils figurent en **Annexe 1** des présentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION
(Pouvoirs en vue des formalités)

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait de la présente décision aux fins d'accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité qu'il appartiendra auprès de toutes administrations et juridictions compétentes.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* *
*

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par les Associés.

Docusign Envelope ID: 072BD12B-3283-4EDB-8278-24A20D4A1E17

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Associés ont accepté de signer électroniquement le présent procès-verbal par le biais du service DocuSign (www.docusign.com), reconnaissant à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature dudit procès-verbal par le service DocuSign (www.docusign.com).

[Signatures en page suivante]

Docusign Envelope ID: 072BD12B-3283-4EDB-8278-24A20D4A1E17



Monsieur Matthieu Legrain

Bon pour acceptation des fonctions de Président

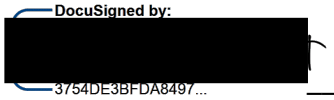


Monsieur Olivier Montalant

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général



Lapiaz Invest
Par : Monsieur Matthieu Legrain



MF AUDIT ET CONSEIL
Par : Monsieur Olivier Montalant

Docusign Envelope ID: 072BD12B-3283-4EDB-8278-24A20D4A1E17

Annexe 1

Statuts Refondus